



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada



Lieu historique national du Canada du  
**Fort-Chambly**

**Plan directeur**

2018



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2018.

Parcs Canada  
Plan directeur du lieu historique national du Fort-Chambly

Papier : R64-105/53-2018F  
978-0-660-27926-8

PDF : R64-105/53-2018F-PDF  
978-0-660-27925-1

This publication is also available in English

**Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes  
LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU FORT-CHAMBLY**

2, rue de Richelieu  
Chambly (Québec) J3L 2B9 CANADA

Tél. : 450-658-1585, téléc. : 450-658-7216  
Courriel : [information@pc.gc.ca](mailto:information@pc.gc.ca)  
<http://www.pc.gc.ca/fortchambly>

*Sources des images de la page couverture  
En haut, de gauche à droite : Parcs Canada  
En bas : Parcs Canada*



## Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Ce nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada du Fort-Chambly vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à ce plan pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver le Plan directeur du lieu historique national du Canada du Fort-Chambly.

**Catherine McKenna**

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et  
ministre responsable de Parcs Canada*



## Recommandations

*Recommandé par :*

---

*Michael Nadler*  
*Directeur général de l'Agence par intérim*  
*Parcs Canada*

---

*Trevor Swerdfager*  
*Vice-président principal, Opérations*  
*Parcs Canada*

---

*Nadine Blackburn*  
*Directrice d'unité de gestion*  
*La Mauricie et l'Ouest du Québec*  
*Parcs Canada*



## Résumé

Le lieu historique national du Canada du Fort-Chambly est situé à Chambly, au Québec, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Montréal. Le lieu était utilisé comme site de portage par les Autochtones avant l'arrivée des Européens. Voyant son importance stratégique, les Français l'ont fortifié. Le fort Chambly est devenu une icône de l'histoire militaire du Canada. Aujourd'hui, il témoigne avec éloquence des efforts entrepris par la France et la Grande-Bretagne en vue d'assurer la protection de leurs colonies nord-américaines. Le fort s'élève majestueusement face aux rapides de la rivière Richelieu et au bassin de Chambly. Il est entouré d'un parc d'une superficie de quatre hectares apprécié et fréquenté par la population locale.

Dans ce plan directeur, deux stratégies clés sont présentées afin d'orienter la gestion du lieu historique au cours des dix prochaines années.

### **STRATÉGIE CLÉ N° 1 : UN ESPACE TOURISTIQUE ATTRACTIF, DYNAMIQUE ET ANIMÉ**

Cette stratégie met l'accent sur l'importance de miser sur la notoriété du lieu, de proposer une offre dynamique et une programmation thématique variée ainsi que de travailler en collaboration avec les intervenants et partenaires régionaux.

La stratégie vise à :

- Diversifier et renouveler régulièrement la programmation pour attirer de nouvelles clientèles et favoriser la récurrence des visites.
- Maintenir et renouveler la collaboration avec les intervenants et partenaires régionaux pour la tenue d'activités, d'événements ou pour une utilisation du lieu.
- Élargir les thématiques d'interprétation afin de renforcer la présentation des multiples usages historiques du site.
- Collaborer avec les communautés autochtones liées au lieu en vue d'honorer et présenter leur culture et leur contribution à l'histoire du site.

### **STRATÉGIE CLÉ N° 2 : UN LIEU PATRIMONIAL COMMÉMORÉ ET PRÉSERVÉ ET UN PAYSAGE CULTUREL ÉVOCATEUR ADAPTÉ AUX BESOINS DU PUBLIC**

Cette stratégie consiste à poursuivre les efforts en matière de conservation et de mise en valeur des bâtiments patrimoniaux, des ressources archéologiques et du paysage culturel.

La stratégie vise les objectifs suivants :

- Élaborer et mettre en œuvre une approche de gestion du paysage conciliant la réalité historique du lieu comme paysage culturel, son usage quotidien comme parc urbain, la tenue d'activités d'interprétation et d'événements ainsi que la nécessité de protéger le milieu naturel.
- Élaborer et mettre en œuvre des moyens permettant de mieux présenter l'offre à l'intérieur du fort aux divers usagers du parc afin de les inciter à le visiter. Il sera alors possible de mieux communiquer et de commémorer les messages historiques en attirant plus de visiteurs dans les expositions.
- Maintenir en bon état les ressources culturelles bâties et protéger les ressources archéologiques.





## Table des matières

Avant-propos .....	iii
Recommandations .....	v
Résumé .....	vii
1.0 Introduction .....	1
2.0 Importance du lieu historique national du Fort-Chambly .....	4
3.0 Contexte de planification .....	5
4.0 Vision .....	6
5.0 Stratégies clés .....	7
6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique .....	9
<b>Cartes</b>	
Carte 1 : Cadre régional .....	2
Carte 2 : Lieu historique national du Fort-Chambly .....	3



## 1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal historique et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

*Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.*

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque lieu historique national. Le *Plan directeur du lieu historique national du Canada du Fort-Chambly*, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du lieu historique mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

Les Canadiens, dont les peuples autochtones, ont participé à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du lieu historique national. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du lieu historique national du Fort-Chambly en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou plus fréquemment, au besoin.

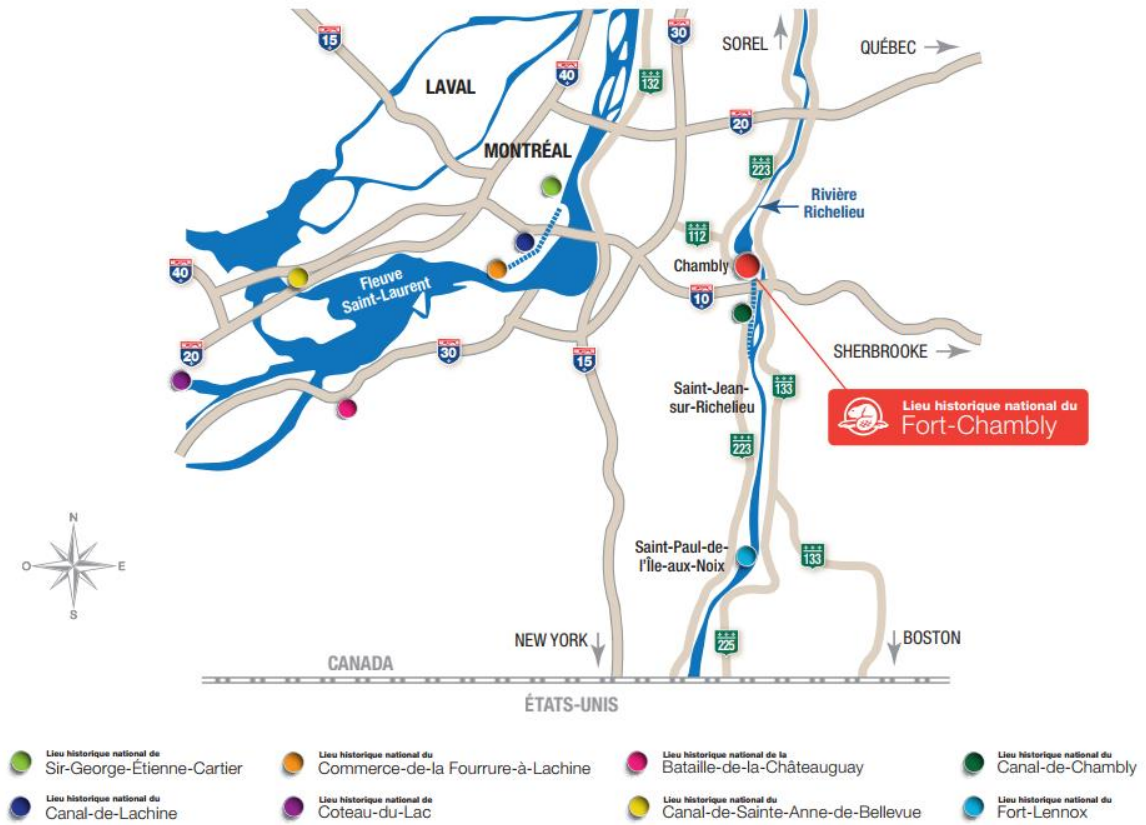
Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu à l'égard de la gestion du lieu historique national du Fort-Chambly dans les années à venir.

Carte 1 : Cadre régional

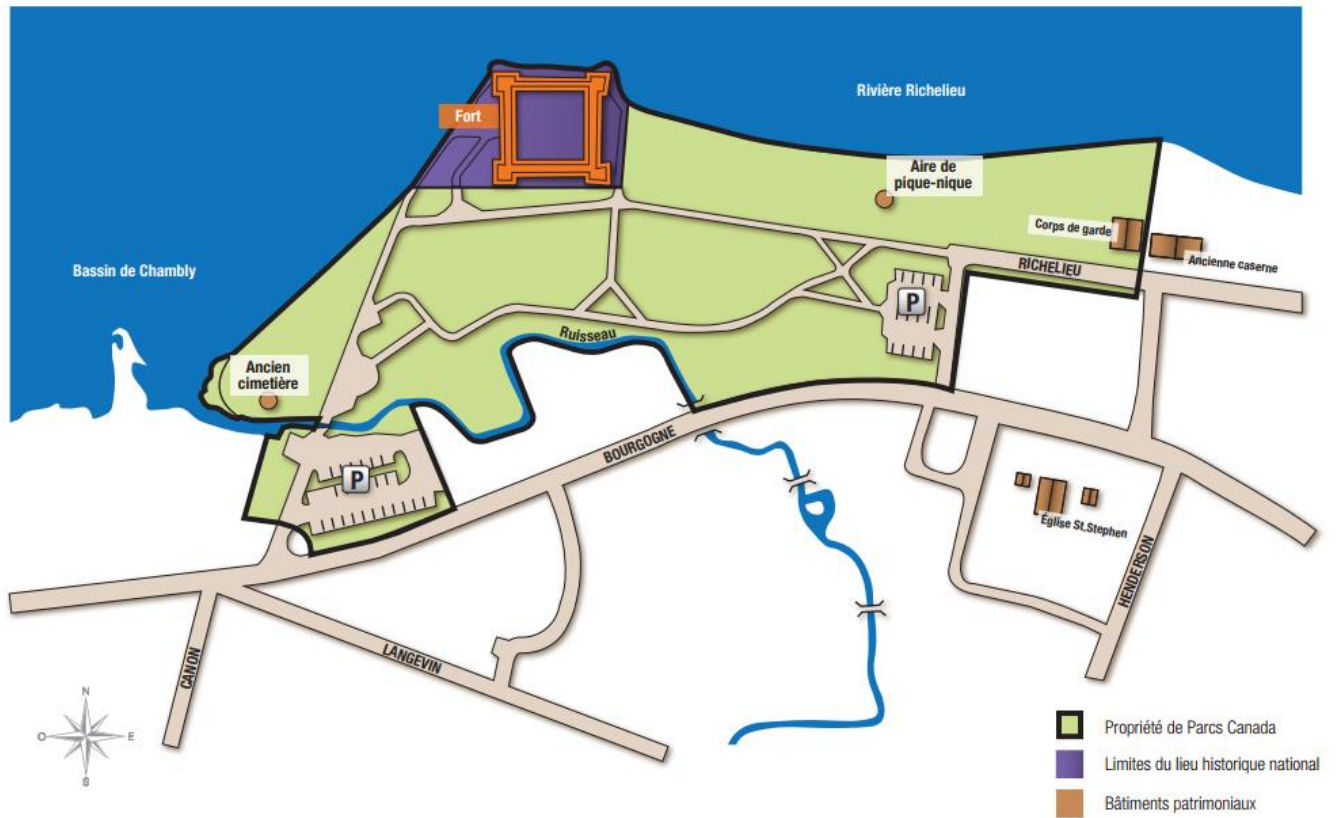


Lieu historique national du  
Fort-Chambly

LOCALISATION



Carte 2 : Lieu historique national du Fort-Chambly



## 2.0 Importance du lieu historique national du Fort-Chambly

Le site du fort Chambly a été désigné d'importance historique nationale en 1920. L'objectif de commémoration du lieu s'énonce ainsi :

- Le Fort-Chambly est, de manière ininterrompue, une composante essentielle de l'infrastructure de défense du Canada sous les Régimes français et britannique;
- Le Fort-Chambly a joué un rôle défensif lors des conflits militaires survenus du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle (guerres iroquoises, guerres franco-anglaises, guerre d'indépendance américaine, guerre de 1812-1814, rébellions de 1837-1838).

Dès l'époque paléohistorique, le lieu jouait un rôle stratégique pour les Autochtones, car il s'agissait d'un chemin de portage obligé à proximité des rapides et du bassin de Chambly. Le fort actuel témoigne de la fortification érigée en 1709-1711 par les autorités coloniales françaises. Trois forts en bois avaient précédé cette fortification au XVII<sup>e</sup> siècle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Britanniques ont pris possession du fort Chambly et y ont construit un complexe militaire comptant plus d'une quarantaine d'édifices. Un de ces bâtiments subsiste encore aujourd'hui sur le terrain administré par Parcs Canada, il s'agit du corps de garde, bâti en 1814.

Le fort Chambly est le plus vieux fort de pierre datant du Régime français en Amérique du Nord qui soit encore debout. Il a été restauré et en partie reconstitué par Parcs Canada de 1979 à 1982.

La propriété administrée par Parcs Canada est plus vaste que le lieu désigné d'importance historique nationale. En effet, le lieu désigné correspond uniquement à l'empreinte du fort au sol tandis que la propriété gérée par Parcs Canada a une superficie d'environ quatre hectares. Elle englobe un parc, deux stationnements pour les visiteurs, un ancien cimetière militaire, les vestiges d'un chemin de portage et le bâtiment d'un corps de garde britannique.

Les visiteurs qui entrent dans le fort peuvent parcourir les expositions permanentes relatant les différentes époques de l'histoire du site du fort Chambly ainsi que des expositions temporaires. Ils sont aussi invités à participer aux activités d'interprétation offertes par des guides-animateurs dans le fort et dans le parc. La programmation événementielle du lieu rythme les saisons et attire un public vaste et diversifié. Enfin, les visiteurs peuvent se rendre aux abords du Lieu historique national du Canal-de-Chambly, également géré par Parcs Canada, qui est situé à environ 700 mètres à l'est du fort.

Le parc entourant le fort est un site enchanteur qui attire des utilisateurs souhaitant s'adonner à une promenade au bord de la rivière Richelieu, profiter de l'aire de pique-nique en observant les rapides ou même pratiquer des activités sportives extérieures. Il est perçu et utilisé comme un parc urbain.



### 3.0 Contexte de planification

Suite à sa restauration, le lieu historique national du Fort-Chambly a rouvert ses portes au public en 1983. À ce jour, la conservation et la mise en valeur ont été effectuées dans l'esprit des deux plans directeurs précédents. La plupart des mesures de gestion énoncées dans le plan directeur de 2007 ont été réalisées.

Depuis 2010, le fort a fait l'objet d'investissements pour renouveler et dynamiser l'expérience de visite et les possibilités de location à l'intérieur et à l'extérieur : nouvelles expositions, aménagement d'un espace locatif et d'une cuisinette pour la tenue d'événements ou de réunions, panneaux d'interprétation extérieurs. Ces investissements s'accompagnent d'une offre d'activités plus souple, dynamique et offerte en continu plutôt que selon un horaire fixe.

D'autres investissements ont été faits pour des projets de conservation (portail d'entrée, pierres d'angles, murs de soutènement des berges). Afin de conserver les bâtiments patrimoniaux et empêcher toute dégradation irréversible, des investissements réguliers de maintenance et de recapitalisation seront nécessaires au niveau de la maçonnerie.

Le parc est ouvert à l'année tandis que le fort est accessible au grand public de la mi-mai à la mi-octobre. Des groupes peuvent être accueillis, en visite animée, en dehors de cette période. D'autre part, plusieurs espaces sont disponibles en location pour y tenir des réunions ou des événements.

La majorité des personnes qui fréquentent le lieu historique national vont dans le parc. En effet, pour la population locale, clientèle récurrente du lieu, le parc représente l'attrait principal. Ces dernières années, en moyenne, seulement 16 % du nombre total des utilisateurs du lieu ont visité le fort. En revanche, 84 % des usagers se contentent de profiter du parc.

En 2015 et 2016, le lieu historique national a attiré une moyenne de 142 000 visiteurs annuellement. De ce nombre, environ 23 000 visiteurs visitent le fort. Par contre, 2017 a été une année exceptionnelle en raison de l'intérêt suscité par le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. En effet, le lieu a accueilli plus de 167 000 visiteurs, dont environ 82 000 ont visité le fort.

Chaque année, divers événements se tiennent dans le parc (Bières et Saveurs; symposium « Artistes sur le champ », Fête de Saint-Louis, etc.) et attirent en moyenne plus de 70 000 visiteurs. Des activités récurrentes de plus petite envergure destinées aux groupes se tiennent régulièrement dans le parc, par exemple : activité physique, observation des oiseaux et photographie.

Plusieurs enjeux ont été soulevés lors de l'élaboration de ce plan directeur, notamment :

- La difficulté de maintenir la fréquentation du site : à la suite d'une forte baisse de fréquentation entre 2010 (145 000 visiteurs) et 2013 (105 000 visiteurs), le nombre de visiteurs a augmenté à nouveau ces dernières années pour atteindre une moyenne de 142 000 visiteurs (à l'exception de 2017). Cette croissance reste toutefois fragile.
- Les défis de gestion du paysage culturel : le parc entourant le fort est un témoin de l'histoire militaire du lieu, mais il est également utilisé comme parc urbain et comme espace pour accueillir des événements. Une réflexion s'avère nécessaire pour intégrer harmonieusement ces utilisations diverses.
- La conservation des ressources culturelles : le fort et le corps de garde nécessitent des efforts humains et financiers constants pour être maintenus en bon état. Les ressources archéologiques, pour la plupart encore enfouies, exigent des mesures de protection.

- La nécessité de communiquer adéquatement tous les aspects de l'histoire du site : le territoire a été utilisé par différentes communautés, notamment les Autochtones, les militaires français et les militaires britanniques. Certains volets de son histoire sont bien expliqués au public, mais d'autres pourraient être mieux traités, comme l'histoire autochtone du site, par exemple.

## 4.0 Vision

*Le fort Chambly est un lieu emblématique de la Nouvelle-France. Plus vieux fort de pierre datant du Régime français encore debout au Canada, il s'agit d'un symbole unique de l'implantation du fait francophone en Amérique du Nord et de la mise en place de l'infrastructure de défense du Canada. Le parc entourant le fort est un paysage culturel vivant et majestueux que la population s'approprie.*

*Dans une quinzaine d'années, le lieu historique national sera :*

*Un des principaux lieux touristiques en Montérégie.*

*Un lieu animé et dynamique, reconnu pour sa force de collaboration avec les intervenants et les partenaires et suscitant l'attachement des communautés.*

*Un lieu se renouvelant en continu et dont les activités diversifiées offriront aux usagers individuels ou en groupes un éventail de possibilités d'utilisation : événements, location d'espace, visites autonomes, etc. Les expériences de visite y seront participatives, ludiques et immersives. Elles interpellent les visiteurs, créeront des souvenirs et provoqueront leur attachement. Tous les volets importants de l'histoire du lieu, depuis son occupation par les Autochtones jusqu'à la période contemporaine, seront présentés au public. Des activités complémentaires, compatibles avec la vocation du lieu, seront offertes dans le parc et dans le fort afin d'attirer davantage de visiteurs à l'intérieur de la fortification.*

*Les bâtiments historiques, les collections, les vestiges archéologiques et le paysage culturel seront maintenus en bon état de conservation, et leur présentation contribuera à une expérience de visite authentique pour le bien des générations actuelles et futures.*

## 5.0 Stratégies clés

### STRATÉGIE CLÉ N° 1 : UN ESPACE TOURISTIQUE ATTRACTIF, DYNAMIQUE ET ANIMÉ

Cette stratégie met l'accent sur l'importance de miser sur la notoriété du lieu, de proposer une offre dynamique et une programmation thématique variée afin de mieux répondre aux attentes du public et d'attirer un plus grand nombre de visiteurs. La collaboration avec les partenaires et les intervenants permettra de renforcer l'animation et le rayonnement du lieu historique national.

**Objectif 1.1 :** La programmation est diversifiée et renouvelée régulièrement afin d'attirer de nouvelles clientèles et de favoriser la récurrence des visites.

- Cible : Cinq activités nouvelles ou renouvelées sont lancées d'ici 2028.

**Objectif 1.2 :** Le lieu historique maintient et renouvelle la collaboration avec les intervenants et partenaires en vue de tenir des activités et événements sur le site, en compatibilité avec la vocation du lieu.

- Cible : Le lieu historique accueille annuellement deux événements ou expériences de visite offerts en collaboration avec des partenaires ou intervenants.

**Objectif 1.3 :** Élargir les thématiques d'interprétation afin de renforcer la présentation des multiples usages historiques du site.

- Cible : D'ici 2028, de nouvelles thématiques d'interprétation sont offertes au public.

**Objectif 1.4 :** Collaborer avec les communautés autochtones liées au lieu historique national en vue d'honorer et présenter au public leur culture et leur contribution à l'histoire du site.

- Cible : D'ici 2020, bâtir des relations avec les communautés autochtones liées au fort Chambly.
- Cible : D'ici 2025, tenir au fort Chambly des activités ou des événements en collaboration avec les communautés autochtones liées au lieu historique national.

**Objectif 1.5 :** Le lieu utilise les médias numériques et traditionnels pour renforcer ses liens avec ses publics cibles et favoriser son rayonnement.

- Cible : Annuellement, le lieu suit les tendances et assure une présence sur les plateformes numériques et traditionnelles les plus porteuses.

<b>STRATÉGIE CLÉ N° 2 : UN LIEU PATRIMONIAL COMMÉMORÉ, PRÉSERVÉ ET UN PAYSAGE CULTUREL ÉVOCA TEUR ADAPTÉ AUX BESOINS DU PUBLIC</b>
--

Cette stratégie consiste à poursuivre les efforts en matière de conservation, de commémoration et de mise en valeur des bâtiments patrimoniaux, des ressources archéologiques et du paysage culturel. La gestion du paysage culturel nécessitera une attention particulière, car, en plus d'être un témoin vivant de l'histoire du site, celui-ci est utilisé comme parc urbain. Il s'agit également d'un lieu où se tiennent des activités d'interprétation et des événements.

**Objectif 2.1 :** Une approche intégrée de gestion du paysage culturel est élaborée et mise en œuvre. Cette approche devra concilier la réalité historique du lieu, son usage quotidien comme parc urbain, la tenue d'activités d'interprétation et d'événements ainsi que la nécessité de protéger le milieu naturel.

- Cible : D'ici 2020, une approche intégrée de gestion du paysage culturel est élaborée.
- Cible : D'ici 2028, l'approche intégrée de gestion du paysage culturel est mise en œuvre.

**Objectif 2.2 :** L'offre d'activités à l'intérieur du fort est mieux présentée aux usagers du parc. Ceci permet de mieux communiquer et commémorer les messages historiques en attirant plus de visiteurs dans les expositions.

- Cible : D'ici 2028, augmentation de 20 % du nombre de visiteurs du fort par rapport à l'année de référence 2016 (23 315).

**Objectif 2.3 :** Les efforts de conservation des ressources culturelles se poursuivent.

- Cible : D'ici 2022, un plan d'entretien et de surveillance est mis en œuvre pour le maintien à long terme des ressources culturelles.

## 6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Parcs Canada est responsable d'évaluer et d'atténuer les répercussions de ses mesures de gestion sur les écosystèmes et les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, préparée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, exige la réalisation d'une évaluation environnementale stratégique pour tous les plans et toutes les politiques qui sont considérés comme ayant une incidence environnementale positive ou négative et qui sont soumis au Cabinet ou à un ministre pour approbation.

Une évaluation environnementale stratégique a été entreprise pour ce plan directeur. Celle-ci a été soumise aux participants aux consultations liées à l'élaboration du présent plan directeur. Les préoccupations soulevées ont été prises en compte. La partie qui suit présente un sommaire de cette évaluation.

La portée de l'évaluation comprenait la superficie à l'intérieur des limites du lieu historique et du lieu administré et couvrait une période de dix ans. En plus des ressources culturelles, les composantes environnementales dignes de mention de ce lieu comprennent le cadre verdoyant et paisible qu'offre la végétation du boisé et la bande riveraine de la rivière ainsi que la faune aquatique, y compris les espèces de poisson en péril des plans d'eau du site et bordant le lieu historique national du Fort-Chambly.

Certaines stratégies/objectifs/cibles recensés dans le plan directeur sont susceptibles d'entraîner des effets environnementaux négatifs. Citons notamment l'augmentation du nombre de visiteurs et l'utilisation accrue du site. L'évaluation environnementale stratégique a également permis de recenser des effets environnementaux possibles sur la végétation, la bande riveraine et les plans d'eau. Une bonne gestion de la végétation est recommandée afin de minimiser la diminution du peuplement d'arbres en place et de préserver l'indice de canopée, élément fort apprécié des visiteurs. Les autres effets environnementaux potentiels peuvent être atténués en suivant les lignes directrices existantes et en réalisant des évaluations des impacts pour les projets. Ces évaluations préciseront les effets sur les composantes valorisées et contribueront à atténuer les effets négatifs potentiels sur les ressources culturelles et naturelles, l'expérience des visiteurs et les relations avec les différents partenaires.

De nombreux effets résiduels positifs se produiront à la suite de la mise en œuvre du plan. Le principal étant l'amélioration de la compréhension, de la sensibilisation, du soutien et de l'appréciation du public à l'égard des ressources naturelles et culturelles.

Ce plan appuie l'objectif de la Stratégie fédérale de développement durable qui consiste à « Rapprocher les Canadiens de la nature ». On peut supposer que d'autres mesures seront considérées lors de l'élaboration de projet ou des opérations courantes. Il n'y a pas d'effets environnementaux négatifs importants prévus découlant de la mise en œuvre du plan directeur.